

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2022, dans l'académie de LYON.**

Le président de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2022 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2022, dans l'académie de LYON :

Monsieur SUCHERE Olivier, assistant ingénieur, président, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Madame CAZAUBON Sandrine, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur TENA Jérôme, assistant ingénieur, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame AVELINE Isabelle, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur ORSET Kevin-John, attaché principal d'administration de l'état, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame MEZOUAR Warda, attachée d'administration de l'état, suppléante, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à St Etienne , le 17/05/2022

Pour le président de l'Université,  
Par délégation  
Le Directeur Général des Services



Philippe NEGRIER